



Entraide et solidarité AF 447

Association Loi 1901 (Siret : 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)

Maison des Associations, 22 rue Deparcieux - BL 91 -75014 Paris

Tel : +33 6 78 64 79 69

Courriel : entraideca@af447.fr

Site Web : www.asso-af447.fr

Présidente : Danièle Lamy

Hommage aux victimes au 1^{er} juin 2026

Chers disparus, chères familles, chers amis,

Devant cette stèle, en ce 1er juin 2026, nous nous rassemblons dans le recueillement pour honorer la mémoire des 228 victimes du vol Rio-Paris, disparues dans la nuit du 1er juin 2009 et c'était déjà un lundi.

17 années déjà que nous nous retrouvons ce 1^{er} juin pour un moment de recueillement et d'échanges devant la stèle du souvenir au cimetière du Père Lachaise.

Et c'est à vous, très chers disparus dont les noms sont gravés dans la pierre pour l'éternité, à Paris et à Rio que j'adresse plus particulièrement aujourd'hui ces quelques lignes.

Vous étiez 228, de 32 pays différents dans le vol tragique du Rio-Paris qui s'abîma au milieu de l'Atlantique.

Dix-sept années que vous nous avez quittés : fils, filles, frères, sœurs, conjoints, parents, amis ; vous n'êtes plus là où vous étiez, mais vous êtes partout où nous sommes.

Dix-sept années ont passé, mais l'absence demeure intacte dans le cœur des familles et des proches.

Derrière ces 228 victimes, il y avait des vies uniques, des visages aimés, des projets et des rêves brutalement interrompus.

Depuis ce jour, les familles ont mené un combat long, difficile et souvent éprouvant. Elles ont refusé l'oubli, refusé le silence, refusé que cette tragédie reste sans réponse. Elles ont refusé que cette catastrophe soit considérée comme une fatalité.

Nous vous avons promis de ne rien lâcher, c'est ce que nous avons fait.

Sans jamais se résigner, nous avons poursuivi notre combat pour que les erreurs commises soient reconnues et les responsabilités condamnées.

Notre détermination a conduit la justice, ce jeudi 21 mai 2026, à confirmer les manquements graves à la sécurité et à condamner Airbus et Air France pour homicide involontaire ; condamnation qui restera gravée dans les consciences et que n'effaceront pas l'indécence et la lâcheté des pourvois en cassation.

Nous affirmons que la justice, si tardive soit-elle, demeure indispensable pour honorer la mémoire des victimes et pour prévenir de nouveaux drames.

A la justice, nous lui devons la confiance retrouvée ;

Aux familles, nous devons le respect pour la dignité qu'elles ont montrée au long de ces douloureuses années ;

Aux 228 victimes du vol Rio-Paris AF447, nous devons la mémoire fidèle ; victimes innocentes d'un progrès sans contrôle, nous ne vous oublierons pas.

A vous tous qui m'avez écoutée, je formule les vœux les plus forts pour que ce moment de réconfort collectif, d'émotion partagée, de recueillement devant cette stèle à la mémoire de nos chers disparus se renouvelle chaque 1^{er} juin.

Je ne peux terminer cet hommage sans remercier très chaleureusement M. Haïm Korsia pour sa fidélité ; M. Korsia nous fait l'honneur de sa présence et éclaire cette courte cérémonie par la lecture des noms des 228 victimes.

Qu'il me soit également permis d'associer à ces remerciements, M. Monguillon, pour sa disponibilité et son écoute.

Je vous remercie de votre attention.

Danièle Lamy